

Académie de Droit d'Aix-Marseille



L'Université ouvre son Académie de Droit

Par Marc PENA, *Président de l'Université Paul-Cézanne (Aix-Marseille III)*

L'Université Paul-Cézanne est l'héritière de l'École de droit fondée en 1409 à Aix-en-Provence. Six siècles plus tard, elle ouvre son Académie, filière d'excellence en droit. Ce nom, hérité de l'antiquité gréco-latine n'a pas été choisi

au hasard. Chacun sait que l'Académie est l'école philosophique fondée à Athènes au IV^e siècle avant J-C par Platon. Par ses activités tournées vers la recherche et l'enseignement on a pu considérer qu'elle était l'ancêtre de nos universités modernes. Ainsi, retrouver ce nom d'Académie renvoie aux missions essentielles de l'Université.

Aujourd'hui, l'Université accueille "tous les enfants de la République". Elle sait être élitaire et proposer le meilleur à tous. Chaque étudiant doit y trouver sa place, en fonction de ses talents et de ses investissements. L'excellence est accessi-

complémentaires à la formation juridique. Ce parcours est ouvert aux étudiants d'un très bon niveau général, issus de tous horizons et aux profils divers. Ces enseignements autour des liens entre droit et société, droit et philosophie, droit et démocratie, droit et construction de l'Europe, ou encore autour de la méthodologie juridique ou de l'approche économique du droit, sont dispensés par des professeurs dont la compétence et la renommée dans tous les domaines du droit participent au prestige et à l'excellence de notre Université et aujourd'hui de notre Académie de Droit.

En effet, la création de cette filière spécifique s'intègre à la politique globale de l'Université Paul-Cézanne qui conjugue « Accueil de tous et excellence », qui s'attache à développer tous les moyens à sa disposition pour aussi bien assurer l'accompagnement des étudiants en difficulté que pour tirer parti du potentiel que possèdent d'autres étudiants et que révèle leurs excellents résultats à l'Université.

Dans une société en perpétuel changement, l'Université doit donner de nouvelles clés à ses étudiants en développant leur esprit critique en leur délivrant des méthodes d'enseignement innovantes, c'est-à-dire en leur proposant ce que peut faire de meilleur l'université en n'oubliant jamais sa nouvelle mission d'insertion professionnelle.

Je souhaite donc longue vie à ce nouveau diplôme; aux étudiants qui le suivront, épanouissement et fierté et, à mes collègues, de renouveler par là même ce que nous savons faire de mieux, transmettre et donner.

**“LA CRÉATION DE CETTE FILIÈRE
S'INTÈGRE À LA POLITIQUE DE
L'UNIVERSITÉ PAUL-CÉZANNE
QUI CONJUGUE ACCUEIL DE
TOUS ET EXCELLENCE”**

ble à tous, quelle que soit son origine sociale. L'Université est bien le lieu où l'on s'émancipe en se formant et en dépassant le simple effet de reproduction sociale. Ainsi, l'enseignement supérieur français ose, de manière plus claire qu'auparavant et dans une stratégie globale liée à son autonomie, développer des filières d'excellence. La Faculté de droit et de science politique de l'Université Paul-Cézanne, qui se place aujourd'hui parmi les facultés les plus prestigieuses en Europe et dans le monde, ouvre, comme, Paris I ou Paris II, son Académie de Droit d'Aix-Marseille.

La formation en droit de l'Université possède une légitimité historique, scientifique et pédagogique propice à innover et à hisser toujours plus haut la formation de ses étudiants. C'est dans ce cadre qu'elle crée un diplôme d'université qui propose un parcours renforcé de réflexion et de compétences



FACULTÉ DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE



UNIVERSITÉ
PAUL CÉZANNE
Aix-Marseille III